



Rocourt, le 15 février 2016

AVIS OFFICIEL



Remaniement parcellaire – informations travaux chemins communaux

Le comité du SAF nous prie de vous transmettre quelques informations concernant la réalisation des chemins du remaniement parcellaire en cours d'élaboration.

Certains chemins sont prêts à être bétonnés (bandes de roulement). La première étape débutera par le nouveau chemin qui mène au secteur 'Entre les Buissons' et l'ancienne décharge.

Les travaux débuteront d'ici quelques jours et se termineront à fin mars (si les conditions météorologiques le permettent). Durant cette période, veuillez vous conformer à la signalisation.



L'accès aux nouveaux chemins bétonnés est interdit pendant 28 jours :

- il est strictement interdit d'y marcher, d'y faire du vélo ou VTT, de s'y promener avec des chiens ou autre animal de compagnie. !!!

Pour accéder au secteur 'Entre les Buissons', un chemin provisoire en chaille sera aménagé parallèlement au chemin bétonné pour les besoins des travaux. Prière d'utiliser celui-ci.

Pour tout complément, veuillez contacter M. Claude Ciochi, bureau Rolf Eschmann, no téléphone, 079 324 72 58.

Nous vous remercions de vous conformer à ces directives et pour votre collaboration.

Conseil communal